

Conditions d'utilisation — Manuel de la plateforme

1. Présentation de la plateforme

Télécarte TV est une plateforme de streaming exploitée par TELEVIEW ETS, basée à Douala, Cameroun. Elle propose des chaînes de télévision en direct, des séries, des films et des documentaires, ainsi qu'un annuaire des opérateurs de distribution TV (câble, satellite, TNT, IPTV) en Afrique francophone.

L'accès aux contenus se fait via un compte créé avec un simple numéro de téléphone, sans mot de passe à retenir.

2. Création de compte spectateur

La connexion s'effectue avec un numéro de téléphone, vérifié pour correspondre au pays réel du visiteur. Aucun mot de passe n'est requis : le numéro sert d'identifiant personnel. La session reste active tant que l'application n'est pas complètement fermée.

L'utilisateur est responsable de la confidentialité de l'accès à son propre appareil.

3. Achat et visionnage des contenus

Chaque épisode ou chaîne premium a un prix calculé automatiquement selon sa durée et la région du spectateur (Afrique centrale, Afrique de l'Ouest, Europe, reste du monde). Le paiement s'effectue par Mobile Money (Orange Money, MTN MoMo) ou par carte bancaire selon les moyens disponibles.

L'accès à un contenu acheté reste disponible sur le compte du spectateur. Aucun remboursement n'est possible après le début du visionnage, sauf erreur technique avérée imputable à la plateforme.

4. Abonnements

Des formules d'abonnement (journalier, hebdomadaire, mensuel, trimestriel, semestriel, annuel) donnent accès à un ensemble de chaînes en direct selon le niveau souscrit. L'abonnement se renouvelle uniquement sur action volontaire de l'utilisateur, sans reconduction automatique cachée.

5. Espace producteur

Tout producteur audiovisuel peut s'inscrire via un formulaire détaillé (informations légales, droits de diffusion, catalogue) suivi d'une validation par l'équipe Télécarte TV. Une fois validé, le producteur accède à un C-Panel lui permettant :

- D'ajouter ses séries et films, avec affiche et épisodes ;
- D'uploader ses vidéos directement, avec calcul automatique du prix selon la durée ;
- De consulter ses statistiques de visionnage ;
- De suivre ses versements et demandes de partenariat.

Le partage des revenus applicable est détaillé dans le contrat de distribution (consultable en bas de cette page).

6. Espace télédiffuseur

Les chaînes TV, opérateurs IPTV, réseaux câble et plateformes OTT peuvent s'inscrire pour référencer leurs chaînes en direct. Après validation, leur C-Panel Diffuseur permet de gérer leurs chaînes, leur grille de programmes (EPG), leurs statistiques et leurs demandes de partenariat.

Toute chaîne ajoutée par un télédiffuseur reste invisible du public tant que le partenariat commercial n'est pas explicitement approuvé par Télécarte TV.

7. Annuaire des opérateurs

L'annuaire recense les opérateurs de distribution TV (câble, satellite, TNT, IPTV) en Afrique francophone, avec leur zone de couverture. Cette section est consultable librement, sans compte requis.

8. Protection des données personnelles

Télécarte TV collecte les informations nécessaires au fonctionnement du service (numéro de téléphone, historique d'achats, données de connexion). Ces informations ne sont jamais revendues à des tiers et servent uniquement à la gestion des comptes, à la sécurité de la plateforme et à l'amélioration du service.

9. Propriété intellectuelle

Les producteurs et télédiffuseurs demeurent propriétaires de leurs œuvres. Télécarte TV ne dispose que des droits de diffusion nécessaires à l'exploitation sur la plateforme, dans les conditions définies avec chaque partenaire. Toute reproduction ou rediffusion non autorisée des contenus est strictement interdite.

10. Contrat de distribution

Le texte intégral du contrat de distribution et d'exploitation est réservé aux producteurs partenaires. Il est consultable directement depuis leur C-Panel, une fois leur inscription validée.

11. Politique de retour, remboursement et livraison

Livraison du service : l'accès aux contenus achetés (épisode, film, abonnement) est délivré immédiatement après confirmation du paiement, sans délai d'attente supplémentaire. En cas d'échec technique de mise à disposition, l'utilisateur est invité à contacter le support.

Annulation : un achat peut être annulé et remboursé si le contenu n'a pas encore été visionné et que la demande est faite dans les 24 heures suivant l'achat.

Remboursement : un remboursement est accordé en cas d'erreur technique avérée imputable à la plateforme (contenu inaccessible, double facturation, paiement débité sans accès accordé). Aucun remboursement n'est accordé après le début effectif du visionnage, sauf erreur technique.

Engagement de traitement : Télécarte TV s'engage à traiter toute demande de remboursement, d'annulation ou de support dans un délai maximum d'un (1) jour ouvrable à compter de sa réception.

Pour toute question ou demande de remboursement, contactez contact@telecartetv.com ou le +237 699 380 697. Nous nous engageons à répondre sous un (1) jour ouvrable.